



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN
Comité Régional Occitanie



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR
DU CD66 F.F.P.J.P. PAYS CATALAN
Mercredi 3 janvier 2024

Absents excusés : TC/AM/DC

Approbation du compte rendu Codir du 04/12/2023

TRESORERIE

Encours Compte courant CASM : 37980 euros
Encours Compte Livret A : 38 561 euros
Encours Plan DAT : 30 000 euros
Licences au 04 décembre : 1940 Mutations : 195 + 6

DISCIPLINE

-AFF/ AMIRAT vs PASIERB : Propos indéliçats envers un officiel sur réseau social > engagement de poursuites à lancer.
-AFF/ CLUB DES OLIVIERS vs VERGEPION / audience avec les dirigeants du Boulou à programmer.
Analyser les motifs de refus de mutation en cours
-Bruno REYES demande de RDV le 12 janvier 2024 à 17h00

CONGRE FEDERAL du 15/12/2023

Retour sur les infos annoncées

Point sur les GRAPHIQUEURS désignés pour les QUALIFICATIONS SECTEURS ET FINALES DEPARTEMENTALES

Il manque à couvrir Bompas; Rivesaltes ; Las Cobas et Pia

PROJETS à finaliser.

Terminer les aménagements du siège social afin de pouvoir inaugurer durant la saison « l'Espace Jean Paul Bourges » ; « le Carré d'As » en hommage à Jean et Gérard Naudo , Claude Baills et François Gouges. Tous nos champions de France seront honorés.

Commander à Sastres les panneaux muraux à installer Espace Jean Paul Bourges ; Carré d'As ; « Salle Adrien Salettes » panneau à repositionner en salle du Codir ; refaire le panneau extérieur devenu obsolète. Encadrement à effectuer de tous les drapeaux des CDF. Photos des champions de France à agrandir format poster.

Lister les joueurs du département « non titrés » à inviter.

François Gouges / Club de Banyuls sur Mer : Suite au refus du club de Banyuls de lui offrir sa licence 2024, le comité la prendra en charge afin de lui rendre hommage pour l'inauguration du Carré d'As.

AG du GROUPEMENTS CONFLENT CANIGO

Contentieux avec A Gea le président du club de Vinça souhaitant quitter le groupement sans payer les mutations. Une AG extraordinaire est proposée pour le 8 janvier 2024 afin d'envisager la dissolution du Groupement et le renouvellement du bureau suite à la démission du président J Méthivier.

GROUPEMENT AGLY Fenouillèdes

Proposition à la demande de SD présidente du Secteur de leur offrir un lecteur de carte en compensation des 2€ / licence non perçus en 2023.

REPARTITION DES EQUIPES AU CDF

Demande d'une équipe supplémentaire en promotion pour les CDF à Castelnaudary.

COMITE REGIONAL OCCITANIE des 27 et 28 janvier

Participants : AM ; JJV et MC . Logistique MC réserve l'Hôtellerie et la voiture de location.

Questions diverses

Rappel sur le fonctionnement des commissions : Les propositions sont validées en Codir avant mise en application.

Point sur le fonctionnement du club d'ALB

BCM : l'équipe féminine forfait pour le CRCF 2024. Déclarer le forfait avant le tirage au sort pour éviter les pénalités.

Convivialité : Vœux du Président, galettes, champagne.

Fait À PERPIGNAN le 03 janvier 04 décembre 2023

Le Président
Jean pierre VIRGILI

Le Secrétaire Général
Marc COSTA



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN
Comité Régional Occitanie



Relevé de décisions Comité Directeur en date du 3 janvier 2024

Dans sa session du 3 janvier 2024 le Comité Directeur du CD 66 FFPJP Pays Catalan a nommé au poste de trésorier général M Jean Denis Goffette membre élu du Comité Directeur lors de l'Assemblée Générale du 10 décembre 2023, en lieu et place de M Gilles Delecaut.

Lors de cette même session M Gilles Delecaut a été nommé Responsable du Sponsoring et des Partenariats.

Sans changement pour les autres membres du Comité Directeur.

Ces décisions sont applicables à cette date.

A Perpignan le 4 janvier 2024

Le président
du CD 66 FFPJP Pays Catalan

Jean Pierre Virgili

Le secrétaire général
du CD 66 FFPJP Pays Catalan

Marc Costa



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN
Comité Régional Occitanie



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR
DU CD66 F.F.P.J.P. PAYS CATALAN
Lundi 5 février 2024

Absents excusés : TC ; AM

Approbation du compte rendu Codir du 03/01/2024

TRESORERIE

Encours Compte courant CASM : 35665 euros
Placement Livret A : 38 561 euros
Placement DAT : 30 000 euros
Licences au 05 février : 3824 ; MI 459 ; ME 24

DISCIPLINE

-AFF/ AMIRAT vs PASIERB : Propos indéliçats envers un officiel sur le réseau social FACEBOOK.
Affaire jugée le 01/02/24 sanction 6 mois avec sursis

-AFF/ CLUB DES OLIVIERS vs VERGEPION sera Jugée le 22/02/2024. Refus de mutations levés suite à l'audience avec les dirigeants du club.

-AFF/ CANTOS vs St Jean Pdc : demande de mutation refusée. Seul le club a le pouvoir de revenir sur son refus.

AMELIE LES BAINS Le club est en conflit ouvert avec la Municipalité. Les locaux mis à disposition par la Mairie seront fermés par la police municipale le 20/02/2024.

Débat sur l'existence même du club. Faut-il maintenir son affiliation dans un tel contexte d'opposition avec la Municipalité ? Quelles sont les responsabilités engagées en cas d'accident ? Le club est-il couvert en responsabilité civile ? Questions à soumettre à la Fédé.

AFFAIRES EN COURS

CARNET DE BORD de la DTN : MC > à remonter avant le 01 03.

DEMANDE DE SUBVENTION : délai supplémentaire accordé par le Département. Bouclage à finaliser avant ce jour.

RENSEIGNEMENTS LOS MASOS : MC > Réponse au club sur les renseignements concernant les demandes de subventions pour le Handi

GRAPHIQUEURS : Faire remonter à F Ricard les candidatures pour la formation des formateurs départementaux. La candidature de CC est proposée. Avant de se prononcer elle se renseigne auprès de Francis R.

PARTENARIAT AVEC LE JOURNAL L'INDEPENDANT

Compte rendu de la réunion de ce jour avec le nouveau Directeur Général Délégué Serge GELIS ; Jean Pierre DELOR Responsable Promotion Evènementiel ; Nathalie JOLENT assistante Marketing Promotion et Développement des Marques ; Guilhem RICHAUD Responsable Rédaction des Sports.

Contrat reconduit dans les mêmes conditions jusqu'à fin 2024.

Mise à disposition 2 x mois d'une page de rédactionnel en page des sports avec bandeau publicitaire à vendre à notre profit > périodicité à revoir en fonction de notre actualité. JPV fournit à GR un prévisionnel des championnats à couvrir.

Publication de 2 suppléments à 16 pages au tarif de 5000€. Encarts publicitaires à notre profit. Reste à devoir le Programme des CDF de Perpignan.

100 abonnements numériques à placer. Négociation en cours sur le nombre compte tenu des difficultés rencontrées en 2023

Soirée des champions le 13/03/24 à 19h00 au siège de l'indépendant (100 personnes environ)

ARBITRAGE

Commande de nouveaux maillots + équipements pris en charge par le Comité. 1 Cheque de caution de 200€ sera demandé aux nouveaux arbitres qui s'engageront pour 2 ans. Si rupture de contrat le chèque sera encaissé.

Contribution au trophée des arbitres. La somme de 500€ est reconduite.

COMPTE RENDU du CODIR CRO

MC et JJV résument la réunion.

QUALIFICATIONS SECTEUR DE LA COTE VERMEILLE

La proposition de revoir les dates pour permettre de commencer à 14h est refusée à l'unanimité. Un courrier sera envoyé pour leur notifier ce refus et une rencontre proposée pour leur fournir toutes les explications utiles..

COHESION D'EQUIPE

Rubrique non renseignée au compte rendu

Fait À PERPIGNAN le 05 février 2024

Le Président

Le Secrétaire Général

Jean pierre VIRGILI

Marc COSTA



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN

Comité Régional Occitanie



**Compte rendu du Comité Directeur
CD 66 FFPJP Pays Catalan
02 avril 2024**

Absents : JA

Excusés : GD

Approbation CR du 02 04 24

Trésorerie

Encours CASM > 61632,03 avant paiement du 1^{er} acompte Fédé 35589,40 le 15 avril

LA > 38561 ,02 . DAT > 30 000

Point sur le paiement des secteurs.

Licences 4334 . Mutations I 507 ; E 30

Validation de la date de clôture des comptes au 30 09 24

Validation nouveau vérificateur aux comptes > Alain Vals

Discipline

Affaire Pétanque Amélienne vs Mairie d'ALB > convocation le 08 04

Affaire CDC St Cyprien BJ vs Canohes > COPIL des CDC saisi

Affaires en cours

Vérification des fichiers nationaux Véronique Bajolet / email du 22 03

Déclaration aux impôts de la masse salariale non réalisée par CER France et Actif Conseil > JDF s'en charge.

Validation de la dotation aux Trophées des Arbitres > 650€

Commande des tenues arbitres chez LCS

Subventions ANS

Dossier à transmettre aux clubs.

Demandes possibles > Promotion du sport en milieu professionnel.

Voir possibilités sur développement rural

Point sur les CDC

Report des journées non disputées à étudier en COPIL

Délégations aux Régionaux et aux France

Reporté au prochain Codir

Questions diverses

Point sur les qualifications de secteurs nouvelles modalités

Point sur les horaires de démarrage

Point sur les graphiqueurs affectés par secteurs.

Permutation dans le Vallespir pour les Promotion St Jean Lasseille à la place de Maureillas.

Modification date des CDC Jeunes 19 mai déplacé au 9 juin à Sorède

Fait à Perpignan le 02 avril 2024

Le président du CD66 FFPJP Pays Catalan

Jean Pierre Virgili

Le Secrétaire Général du CD 66 FFPJP Pays Catalan

Marc Costa



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN

Comité Régional Occitanie



**COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR
DU CD66 F.F.P.J.P. PAYS CATALAN
Lundi 6 mai 2024**

Absents excusés : TC/CC

Approbation du compte rendu Codir du 02/04/2024

TRESORERIE

Encours Compte courant CASM : 55 082 euros

Encours Compte Livret A : 38 561 euros + virement de 30 000 = 68561€

Encours Plan DAT : 30 000 euros

Licences au 6 mai : 4438

Mutations Internes 514 Mutations Externes 33

DISCIPLINE

-Affaire club ALB : Jugée le 08/04/2024 > 12 Ans suspension de la fonction de dirigeant + 1000 euros amende à l'encontre de BOIDIN C / VARIN P / FAUQUET G / FAUQUET M

-Affaire CDC St Cyprien Boule Joyeuse vs Canohès : Suite aux incidents contre le Club de CANOHES > 2 Matches perdus requis contre la BJ

-Affaire Baches / Podgorsky : Suite a la lettre de Mr BACHES Jean Pierre dénonçant des accusations de malversations et de blanchiment au sein du Club du Pilou Canet, le président a décidé de ne pas engager de poursuite l'affaire relevant plus du judiciaire que de la discipline.

CR VISIO CONFERENCE COMITE REGIONAL

Date des AG départementales avancée au 17 novembre 2024 > Date Butoir AG des Clubs 10 novembre 2024

La plupart des présidents de CD actuels ne se représenteraient pas en 2024. Idem pour la présidente de Région.

DELEGATIONS championnats Régionaux

MARVEJOL : Marc COSTA

REVEL : Marie DOMINGUEZ

ARMISSAN : Marie DOMINGUEZ et Helene VIDAL

LACAUNE : Aurélia MALFRAY ou Jordana GARCIA

SAINT ESTEVE : Arbitre Jean Paul ATAR + Jean jacques VIDAL

Graphique Claudine CHOPIN

Délégué Départemental Joel METHIVIER

DELEGATIONS pour les France

22 et 23 juin SIN LE NOBLE : Triplettes Féminines > Marc COSTA. Triplettes Masculin (St Jean PDC) : Gilles DELECAUT

29 et 30 juin SAINT FLOUR : Doublettes Mixtes (Robineau)> Marc COSTA

5 au 7 juillet BRIANCON : Triplette Jeu provençal (Port Vendres) > Gilles DELECAUT .

Triplette Jeu provençal (M a Vent) > Jean jacques VIDAL

10 au 14 juillet CASTELNAUDARY : Triplettes Vétérans (BJ) > Gilles DELECAUT

Triplettes Promotion (EBCS) > Joel METHIVIER

20 et 21 juillet FENOUILLET : Triplettes Mixtes (Canohès) > Aurélia MALFRAY

27 et 28 juillet OBJAT : Doublettes Féminins (Pia)> Jean Jacques VIDAL

Tête à Tête Masculin (Canohès) > Marie DOMINGUEZ

31 août 1^{er} Sept SAINT YRIEIX : Doublettes Masculins (Canohès) > Joel METHIVIER

Tête a tête Féminin (St Jean MD) > Didier JACQUOT

6 au 8 sept LA CRAU : Doublettes Jeu Provençal (MAV 1) > Thibault COUSSENS

Doublettes Jeu Provençal (MAV 2) : Pascal PASTOU

QUESTIONS DIVERSES

Rappel : les 3€ d'inscriptions ne sont prélevés que sur des championnats qualificatifs à la Région. Les nouveaux championnats vétérans n'y sont donc pas assujettis.

-La réunion pour établir le calendrier des concours est repoussée au 24 novembre soit après l'AG électorale afin de laisser à la nouvelle équipe le choix des dates et des arbitrages à tenir.

-Attribution d'une prime de 300€ / joueur aux Champions Régionaux.

Fait À PERPIGNAN le 06 mai 2024

Le Président
Jean pierre VIRGILI

Le Secrétaire Général
Marc COSTA



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN

Comité Régional Occitanie



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU CD66 F.F.P.J.P. PAYS CATALAN Mardi 28 mai 2024

Absents excusés : AM/BL

Approbation du compte rendu Codir du 06/05/2024

TRESORERIE

Encours Compte courant CASM : 37 336 euros

Encours Compte Livret A : 68 561 euros

Encours Plan DAT : 30 000 euros

Licences au 6 mai : 4470

Mutations Internes 516 Mutations Externes 35

DISCIPLINE

-AFF/ BACHES Jean Pierre : Incident sur terrain de la BJ → Réponse de JPV

-AFF DEFENDINI Mathieu : Incidents sur le terrain de Collioure le 25/05/2024 → En cours

-AFF DERRION Pierre : Imbroglio a BAIXAS → En cours

-AFF BOIDIN Cédric : Propos indéliques a REVEL → En cours

MISES A JOUR DES DELEGATIONS

DELEGATIONS REGIONALES

MARVEJOL : Marc COSTA

REVEL : Marie DOMINGUEZ

ARMISSAN : Marie DOMINGUEZ et Helene VIDAL

LACAUNE : Aurélia MALFRAY

.SAINT ESTEVE : Arbitre **Daniel MASSAT**+ Jean jacques VIDAL

Graphique Claudine CHOPIN

Délégué Départemental Joel METHIVIER

DELEGATIONS NATIONALES

SIN LE NOBLE

Triplettes Féminines : (St Martin CHEVALLIER) Marc COSTA

Triplettes Masculin (St Jean 1 COUSSENS) : **Grégory PLAISIER**

Triplettes Masculin (St Jean 2 DARIO) : **Jean Jacques VIDAL**

SAINT FLOUR

Doublettes Mixtes (Robineau) : Marc COSTA

Doublettes Mixtes (BIO) : **Helene VIDAL**
BRIANCON
Triplette Jeu provençal (Port Vendres) : Gilles DELECAUT
Triplette Jeu provençal (M a Vent) : Jean jacques VIDAL
Triplette Occitanie (MAV) : Aurélia MALFRAY
CASTELNAUDARY
Triplettes Vétérans (DECORET) : Gilles DELECAUT
Triplettes Vétérans (SALUT) : **Marc COSTA**

Triplettes Promotion (EBCS) Joel METHIVIER
Triplettes Promotion (ROBINEAU) **Didier JACQUOT**
FENOUILLET
Triplettes Mixtes (Canohès) : **Thibault COUSSENS**
OBJAT
Doublettes Féminins (Pia) ; **Jean Marie MARTINEZ**
Tête à Tête Masculin (Canohès) : **Jean Jacques VIDAL**
SAINT YRIEIX
Doublettes Masculins (Canohès) : Joel METHIVIER
Tête a tête Féminin (St Jean MD) : **Helene VIDAL**
LA CRAU
Doublettes Jeu Provençal (MAV 1) : Thibault COUSSENS
Doublettes Jeu Provençal (MAV 2) : Pascal PASTOU

COMPTE RENDU DU CODIR REGIONAL PAR MC

MAILS ENVOYES AUX CLUBS POUR LA CHANCELLERIE

Ne pas oublier l'envoi de Sorède.

RETOUR SUR les défraiements par le CRO

Tenues le bas est à la charge des CD .

Pour les jeunes l'hébergement est à la charge des CD qui bénéficie d'une aide forfaitaire de 250€ par équipe

SUIVI du mail de W Roux : formation des arbitres et éducateurs.

Saisie en ligne avant le 010924.

Suivi > JJV

QUESTIONS DIVERSES

La finale des CDC J se jouera à Banyuls dels Aspres.

Tronc Commun : Module institutionnel.

Fait À PERPIGNAN le 28 mai 2024

Le Président

Le Secrétaire Général

Jean pierre VIRGILI

Marc COSTA



**COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR
DU CD66 F.F.P.J.P. PAYS CATALAN
3 Juillet 2024**

Absents excusés : AM ; GD ; TC ; JAC ;

Approbation du compte rendu Codir du 28 /05/2024

Trésorerie

Encours CASM > CC 17096,4 € ; LA : 58561 € (après virement CC) ; DAT : 30000€.

Licences : 4540 : Mut E 34 + Mut I 523

2^{ème} acompte du CRO à payer > 6748,5€

Discipline

Incidents sur les concours de Baixas et de Collioure. Aucun rapport complémentaire n'étant remonté les deux affaires sont classées sans suite.

Affaire Canal vs Club de Villelongue DLS. Audience du Conseil de Département le 11 06 2024 .4 points traités : 1 Situation dans la gestion du club de Villelongue DLS / accusations de détournement de fonds à l'encontre du président >sans preuve.

2 Contestation du processus d'éviction du club utilisé à son encontre > le processus conforme au statut type des clubs n'a pas été respecté .

3 Affaire Brice Lenoir > Sans suite l'intéressé n'ayant pas souhaité enclenché de poursuites au judiciaire ou en discipline.

4 Feuille de match CDC F2 Villelongue vs Ille Rigarda arrangée > Les deux capitaines d'équipe déclarent avoir rectifié la feuille de match d'un commun accord.

Nouvelle intervention polémique d'A Borreil sur la page Facebook de la Pétanque Catalane. Plutôt qu'une nouvelle affaire disciplinaire il est demandé à Aurélia de ne plus publier ses posts.

Point sur les CDF

Bilan sportif, accompagnement, hébergement et transport > Déplacement à Sin Le Noble particulièrement compliqué.

Point sur les délégations à suivre. CDF Jeunes à Pontarlier Réservation d'un minibus pour Sorède.

Questions diverses

Prise en charge des frais d'arbitrage pour la finale des CDC J. Rappel des principes mais accord sur un signe d'encouragement à donner au club organisateur.

ST Jean PDC organise une journée de CNC3 les 5 et 6 octobre à domicile. Accord de L Vaissières pour déroger à la règle du couvert obligatoire à ce niveau.

UCAR : MD reste la seule interlocutrice du Comité.

Problème des délégations qui quittent les CDF alors que leur hôtel est réservé et payé. Il est décidé de ne réserver l'hôtel que pour la première nuit à charge pour le délégué de réserver une nuit de plus si nécessaire.

PV du dernier CRO > les défections pour les championnats régionaux sont sanctionnables sans excuse valable.

Remplacement de joueurs lors des Masters organisés par les clubs. La décision est du ressort des clubs qui doivent le mentionner au RI du concours.

Fait À PERPIGNAN le 3 juillet 2024

Le Président

Le Secrétaire Général

Jean pierre VIRGILI

Marc COSTA



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN

Comité Régional Occitanie



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU CD66 F.F.P.J.P. PAYS CATALAN Lundi 5 aout 2024

Absents excusés : AM/TC/ GD

Approbation du compte rendu Codir du 03/07/2024

TRESORERIE

Encours Compte courant CASM : 8131 euros

Virements du CRO > 500€ défraiement CDF J + >200€ CDF TDP

Encours Compte Livret A : 48168.02 euros

Encours Plan DAT : 30 000 euros

Licences au 5 aout : 4562

Mutations Internes 515 (à vérifier) Mutations Externes 36

DISCIPLINE

-AFF LEFROID Didier : Acceptation de remise de peine après paiement de l'amende

-AFF NATIONAL MIXTE DE RIVESALTE : Réglementation d'un Concours National non respectée : A suivre

CALENDRIER fin 2024 / 2025

COUPE DES DIRIGEANTS du 3 /11 2024 club organisateur à trouver. BAIXAS proposé.

Prendre contact avec Jean MAUREIL

Transmettre les appels à candidature pour l'organisation des finales départementales 2025.

Question de principe en débat : faut-il travailler à l'élaboration du calendrier 2025 ? Echéance prévue au calendrier le dimanche 10 novembre pour le CODEP

Inauguration de « l'Espace Jean Paul Bourges » et du « Carré d'As » date à fixer > 25 /10 proposé ?

Soirée des Champions date à fixer avec l'Indep .

PRET DE MATERIEL

Arrêts de boules > Demande de Maxime Belkhiri pour son Régional Féminin 55 Planches + 4 petites + 75 ferrailles.

Ce matériel sera ramené à Cabestany (Club Lyonnaise) pour l'organisation des CDF DM 31/8 et 1/ 09.

Cabestany ramènera planches et ferrailles au dépôt du Barcarès à Rivesaltes pour mise à disposition du National à compter du 20/ 09.

Le Barcares aura la charge de ramener les ferrailles à Perpignan. Les planches seront conservées par la Municipalité à son entrepôt de Rivesaltes.

CONGES ANNUELS DE SAMIA

Du 29 /07 au 02 / 09. Organisation des permanences par les membres du CODIR les après midi entre 15H et 17h à compter du 12/08.

S33 : L / JPV ; M / JDG ; M / CC ; J / JJV ; V / MC

S34 et 35 : idem

PROJET NOUVEAU BOULODROME d'ELNE

Demande de la Pétanque Illibérienne pour l'obtention d'une subvention pour l'aménagement de son nouveau boulodrome couvert. Réponse pour fixer RDV avec la Municipalité.

POINT sur les CDF

Difficultés dans l'accompagnement du joueur M Durk (Canohès) . Disposition à prendre pour les doublettes à ST Yrieix.

C Bacchin a proposé ses services pour accompagner M Durk et S Cortes. A voir avec JM.

QUESTIONS DIVERSES

Abonnement numérique à l'Indep non finalisés pour MD et HV > à vérifier.

Point sur l'avancement de la liste Costa.

Fait à Perpignan le 05 08 2024

Le Président

Le Secrétaire Général

JP Virgili

Marc Costa



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN
Comité Régional Occitanie



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR
DU CD66 F.F.P.J.P. PAYS CATALAN
Lundi 25 novembre 2024

Absents excusés : CB

Approbation du compte rendu Codir du 04/11/2024

TRESORERIE :

Encours Compte courant CASM : 27397.89 euros

Encours Compte Livret A : 38 561 euros

Encours Plan DAT : 30 000 euros

CT : 15,30

Licences au 25 novembre : 291

Mutations Internes 19 Mutations Externes 1

ORGANIGRAMME DU NOUVEAU CODIR :

Marc COSTA : Président

Patrick PEDRAGOSA : Ambassadeur De La Pétanque Catalane en Charge De
L'accompagnement Du Sportif

Christophe BACCHIN : Vice-Président Délégué En Charge Du Haut Niveau

Stéphane DARIO : Président De La Commission De La Discipline

Jean Jacques VIDAL : Vice-Président Délégué En Charge De L'arbitrage Et De L'Ethique Sportive

Joel METHIVIER : Vice-Président Délégué En Charge Des Championnats Interclubs

Marie DOMINGUEZ : Vice-Présidente Déléguée En Charge De La Logistique Sportive

Claudine CHOPIN : Secrétaire Générale

Jean Denis GOFFETTE : Trésorier Général

Vincent GOMEZ : Président De La Commission Des Jeunes

Daniel MONIO : Président De La Commission Féminine

Malou ROQUE : Sponsoring et Partenariats

Gerard BALLIGAND : Communication, Page Facebook Et Internet

Sophie DEULOFEU : Développement Des Secteurs Ruraux

Jean pierre VIRGILI : Relations Media Presse / Fonds Documentaire

Julien LEGENDRE : Médecin

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

EMBLEMES FEDERAUX

Proposition de retour à l'ancienne formule

-Après un tour de Table, le projet est adopté. Site à conformer (Cabestany/Saleilles)

-Les autres qualificatifs restent en formule secteurs

HABILLEMENT

PROPOSITION DE CHANGEMENT D'EQUIPEMENTIER

-Quelques échantillons ELDERA sont proposés aux membres du CODIR

(En attente de confirmation)

Fait à Perpignan le 25 11 2024

Le Président

M Costa

La Secrétaire Générale

C Chopin